CHAPITRE 5 L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

5.1 MOTIFS DE NON-PERFECTIONNEMENT LES PLUS INFLUENTS

La présente recherche veut répondre à la question suivante :

Quels sont les motifs qui expliquent le fait que peu d'infirmières de l'Abitibi-Témiscamingue s'engagent dans un processus de perfectionnement?

La compilation des résultats nous permet de relever quinze motifs majeurs comme faisant obstacle au perfectionnement chez les infirmières. Ces motifs sont classés sous trois thèmes principaux : ceux liés au milieu de travail, ceux liés au milieu d'enseignement et ceux liés à la disposition et à la situation personnelle de l'infirmière.

Voyons maintenant les principaux points saillants ainsi que les liens de dépendance entre les motifs majeurs et les variables sociodémographiques. Rappelons tout d'abord que six des motifs considérés comme influents peuvent être reliés au milieu de travail (conditions), ce sont : «les

conditions de travail difficiles», «le travail épuisant», «le travail prend beaucoup de temps», «la difficulté d'être libérée du travail», «les cours ne s'ingèrent pas à l'horaire de travail» et «les promotions liées à l'ancienneté».

Cette étude nous révèle également que trois motifs peuvent être reliés au milieu de l'enseignement et indiquent : «le temps (trop long) pour obtenir un certificat ou un baccalauréat», «la difficulté de suivre des cours à temps partiel» et «les endroits où se donnent les cours ne conviennent pas».

Les autres motifs les plus influents peuvent être reliés à la vie privée ou la disposition personnelle et professionnelle de l'infirmière et indiquent : «un manque d'encouragement ou de gratification à suivre des cours», «le grand nombre d'engagements», «les cours qui empiètent sur la vie privée», «la non-nécessité d'avoir un certificat ou un baccalauréat pour exercer la profession», «la perte de revenu», «le fait d'en avoir assez d'exercer la profession d'infirmière» et «la satisfaction de la pratique professionnelle actuelle».

Suite à la compilation des résultats, nous constatons que parmi les motifs les plus influents, six sur quinze sont reliés aux conditions de travail (40 %), six sur quinze sont reliés à la situation personnelle et professionnelle de l'infirmière (40 %), et trois sur quinze motifs sont reliés aux conditions d'enseignement (20 %).

D'après les réponses, les répondantes ont autant de raisons d'ordre personnel que de contraintes de travail comme faisant obstacle au perfectionnement.

Les caractéristiques sociodémographiques de ces répondantes révèlent que la majorité d'entre elles ont une formation collégiale (plus de 85 %), sont âgées entre 25 et 34 ans (45 %) et ont des enfants de 18 ans et moins (70 %); elles travaillent à temps plein (54 %) dans un centre hospitalier (82 %), comme infirmière de chevet (76 %), sur l'équipe volante (20 %) ou en médecine/chirurgie (16 %); finalement, elles résident majoritairement à Val d'Or (39 %), Rouyn-Noranda (25 %) et Amos (20 %).

On remarque que dans cette étude on a également un nombre important d'infirmières travaillant à temps partiel (41 %).

En regardant les caractéristiques de nos répondantes au regard des motifs liés au milieu de travail (conditions), nous constatons que les infirmières travaillant à plein temps dans un centre hospitalier, comme infirmière de chevet, et ayant des enfants de moins de 18 ans, trouvent ces motifs très influents comme obstacle à leur perfectionnement.

Cela ne nous surprend pas car les conditions de travail des infirmières des hôpitaux ont fait l'objet d'articles de journaux et de reportages dans les médias (T.V. et radio) au printemps dernier. Aux dires des personnes interrogées, les conditions de travail sont très épuisantes et se sont beaucoup détériorées depuis plusieurs années. Il semble également que l'imposition de la Loi 160 est venue envenimer le climat de travail. Cette loi, imposée en septembre 1989, suite à la grève illégale des infirmières, coupait deux jours de salaire et une année d'ancienneté par jour de grève illégale à toute infirmière qui ne se présentait pas au travail pour appui syndical. Les cédules de travail ou autres absences motivées (maladies, maternité) ont fait en sorte que certaines infirmières n'ont pas subi de perte contrairement à d'autres. Le retour au travail fut difficile pour ces infirmières.

De plus, avec la pénurie d'infirmières qui se fait sentir dans plusieurs hôpitaux, les infirmières sont souvent appelées à faire des heures supplémentaires, ce qui cause l'épuisement de plusieurs d'entre elles (commentaires apportés par les répondantes lors de notre recherche).

On peut facilement comprendre que des motifs reliés au milieu de l'enseignement ressortent ici comme motifs importants car jusqu'à l'automne 1990, le baccalauréat ne se donnait qu'à temps partiel à l'UQAT. De plus, l'Université en exigeant une cohorte de 30 étudiants pour offrir un cours et ce critère n'étant pas toujours rencontré, les cours sont assez souvent annulés. Les étudiantes ne sont presque jamais assurées que les mêmes cours soient dispensés d'une année à l'autre. Elles ne sont surtout pas assurées que ces cours se donnent dans leur localité. D'ailleurs, le module des sciences de la santé de l'UQAT, dans ses commentaires présentés à la commission Rochon en 1986, reconnaissait également les difficultés rencontrées par les infirmières de l'Abitibi-Témiscamingue pour poursuivre leurs études, soit : les programmes offerts à temps partiel, la grosseur des cohortes exigées pour la dispensation des cours, le cheminement obligatoire d'un groupe, les conditions de travail (difficulté à se faire remplacer) et les cours de fin de semaine.

Les infirmières de l'Abitibi-Témiscamingue considèrent comme très important le motif «Parce qu'il faut trop de temps pour obtenir un certificat ou un baccalauréat», ce dernier ayant obtenu un taux de réponse de 68,7 %. On comprend facilement l'importance de ce motif quand on analyse notre situation régionale : le baccalauréat de base n'étant pas dispensé à l'UQAT, les infirmières doivent donc faire leur technique en soins infirmiers avant de pouvoir s'inscrire au baccalauréat de perfectionnement. Dans le cas où ces dernières peuvent faire leur baccalauréat à temps complet, elles doivent compter un minimum de 6 ans d'étude; cependant, en général, les infirmières prennent sept, huit, neuf et même dix ans pour compléter leur formation.

Il est difficile de faire l'interprétation des motifs reliés aux dispositions personnelles et professionnelles de l'infirmière. Par contre, vu le grand nombre de répondantes qui travaillent à temps partiel, on peut comprendre que pour ces dernières, suivre des cours implique une perte de revenu. Le fait d'en avoir assez d'exercer la profession d'infirmière peut également être très étroitement lié aux conditions de travail difficiles.

5.2 COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS DE DUQUETTE

Voyons maintenant si les motifs qui influent sur le perfectionnement des infirmières de l'Abitibi-Témiscamingue sont les mêmes que ceux évoqués par les infirmières du Québec lors de la recherche de Duquette en janvier 1986.

La recherche de Duquette révèle que les dix motifs les plus influents sont, par ordre d'importance : «la pratique satisfaisante» (61 %), «le temps pour obtenir un diplôme» (61 %), «les engagements nombreux» (61 %), «le travail prend beaucoup de temps» (59 %), «la vie privée prioritaire» (55 %), «la libération du travail» (54 %), «les conditions de travail difficiles» (53 %), «le travail épuisant» (51 %), «le diplôme non nécessaire» (50 %) et «les difficultés pour les études à temps partiel» (50 %).

En comparant ces motifs avec ceux relevés dans notre recherche en Abitibi-Témiscamingue, on s'aperçoit tout d'abord que notre recherche fait ressortir quinze motifs majeurs, c'est-à-dire ayant obtenu plus de 50 % de réponses «assez et beaucoup», tandis que chez Duquette seulement dix obtiennent cette cote. De plus, deux motifs spécifiques, «le travail prend beaucoup de temps» et «la libération du travail», ont obtenu un taux de réponses «assez et beaucoup» de plus de 73 % (73,6 %, 73,3 %), ce qui représente une cote de 12 % plus élevée que dans la recherche de Duquette. On remarque également que huit des motifs classés parmi les dix motifs influents dans la recherche de Duquette se retrouvent également parmi les dix premiers motifs de la recherche en Abitibi-Témiscamingue. Cette comparaison est présentée dans le tableau 5.1 de la page suivante.

TABLEAU 5.1 COMPARAISON ENTRE LES RECHERCHES PROVINCIALE ET RÉGIONALE

	RECHERCHE PROVINCIALE 1986			
RANG	MOTIFS	POURCENTAGE		
1	Pratique satisfaisante (42)	61		
1	Temps pour obtenir diplôme (4)	61		
1	Engagements nombreux (3)	61		
4	Travail prend beaucoup de temps (44)	59		
5	Vie privée prioritaire (7)	55		
6	Libération du travail (20)	54		
7	Conditions de travail difficiles (11)	53		
8	Travail épuisant (38)	51		
9	Diplôme non nécessaire (37)	50		
9	Difficultés pour les études à temps partiel (48)	50		

	RECHERCHE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 1990			
RANG	MOTIFS	POURCENTAGE		
1	Travail prend beaucoup de temps (44)	73,6		
2	Libération du travail (20)	73,3		
3	Temps pour obtenir un diplôme (4)	68,7		
4	Conditions de travail difficiles (11)	64,3		
5	Épuisée par le travail (38)	62,9		
6	Peu d'encouragements à suivre des cours (5)	61,2		
7	Difficulté pour études à temps partiel (48)	59,1		
8	Engagements nombreux (3)	57,6		
9	Cours offerts ne s'intègrent pas à l'horaire de travail (50)	57,4		
10	Cours empiètent sur vie privée (7)	55,7		
11	Promotions liées à l'ancienneté (49)	54,2		
12	Diplôme non nécessaire (37)	53,9		
13	Cours = perte de revenu (8)	53,9		
14	Cours = endroit ne convient pas (2)	52,2		
15	Assez d'exercer profession d'infirmière (29)	51,9		
16	Pratique satisfaisante (42)	50,7		

Fait surprenant, le motif «pratique satisfaisante», classé premier dans la recherche de Duquette, se retrouve au seizième rang dans la recherche régionale. Le motif «diplôme non nécessaire», classé neuvième au niveau provincial, se classe douzième au niveau régional. Aucun motif de la recherche provinciale n'occupe le même rang dans la recherche régionale. Pour la province, le motif «pratiquante satisfaisante» occupe le premier rang, tandis qu'en région, le premier rang est occupé par «le travail prend beaucoup de temps». Nous notons cependant que certains motifs ont des rangs similaires, ex. : «temps pour obtenir un diplôme» est au premier rang pour la province et au troisième en région; «difficultés pour études à temps partiel» occupe le neuvième rang en province et le septième en région.

A première vue, il apparaît que les motifs considérés comme influents par les infirmières du Québec se retrouvent également influents chez les infirmières de l'Abitibi-Témiscamingue. Par contre, leur pondération très différente requière des interprétations très nuancées.

On peut se poser des questions : comment se fait-il que la pratique professionnelle semble plus satisfaisante au niveau de la province qu'en région? Dans notre recherche régionale, plusieurs infirmières ont ajouté des commentaires et soulignent, à plusieurs reprises, le manque de valorisation de la profession infirmière, profession féminine (celle-ci étant bafouée par les administrateurs) la difficulté d'avancer dans la profession et le manque de croyance à cette profession.

Les conditions de travail sont-elles plus difficiles ici en Abitibi-Témiscamingue? Rien ne nous permet de l'affirmer. Par contre, il est important de souligner ici que notre questionnaire a été distribué en janvier 1990, peu de temps après la grève des infirmières. Le climat de travail était tendu suite aux coupures de salaire et aux pertes d'ancienneté imposés par la Loi 160. Si ce

questionnaire avait été distribué aux mêmes dates au niveau de la province, les résultats auraient peut-être été différents.

Il peut nous apparaître surprenant de constater que le motif «engagements nombreux» occupe le premier rang au niveau provincial alors que nous le retrouvons au huitième rang dans la recherche régionale. Par contre, ce motif a obtenu une cote de 61 % au niveau provincial et 57,6 % au niveau régional.

Par ailleurs, le motif «travail prend beaucoup de temps» a obtenu une cote beaucoup plus élevée au niveau régional que lors de la recherche de Duquette, soit 73,6 % contre 59 %.

Le motif «vie privée prioritaire», même si nous le retrouvons au cinquième rang dans la recherche provinciale et au dixième rang dans la recherche régionale, a obtenu la même cote, soit 55 % (province) et 55,7 % (région).

Le motif «libération du travail» apparaît beaucoup plus important au niveau régional que provincial. Ce motif a obtenu une des plus hautes cotes pour la région, soit 73,3 % contre seulement 54 % pour la province.

Les «conditions de travail difficiles» sont dénoncées plus fortement au niveau régional par une cote de 64,3 % avec un quatrième rang, tandis qu'au niveau provincial, on le retrouve au septième rang avec une cote de 53 %. Les commentaires des infirmières de la région renforcent également cette situation. Ces dernières se disent bafouées par les administrateurs. D'un côté, on leur impose des surcharges de travail, de l'autre, on ne leur reconnaît pas ce même travail.

Le «travail épuisant» occupe un rang et une cote plus élevés au niveau régional que provincial. Il arrive au quatrième rang en région avec une cote de 62,9 % contre le huitième rang en province avec une cote de 51 %.

Le «diplôme non nécessaire» occupe le neuvième rang au provincial et le douzième rang au niveau régional. Cependant, dans la recherche régionale, ce motif a une cote plus élevée, soit 53,9 % contre 50 % au niveau provincial. D'ailleurs, les infirmières de la région ont apporté beaucoup de commentaires sur ce motif, soit : «l'obtention d'un baccalauréat n'apprend pas à mieux travailler sur des départements spécialisés», «les études donnent exactement le même travail», «les mêmes conditions et à peu près le même salaire», «l'infirmière bachelière ne fait pas un meilleur travail», «elle n'a pas non plus de meilleur comportement en terme d'observation, de déduction», «le baccalauréat n'apportera pas de meilleures conditions de travail», «le baccalauréat ou certificat n'améliore pas la qualité des soins aux patients», «le baccalauréat sert seulement pour un poste cadre», «l'augmentation des connaissances peut se faire autrement que par l'obtention d'un baccalauréat ou d'un certificat».

Les «difficultés pour les études à temps partiel» semblent plus importantes en région qu'au niveau de la province. Ce motif arrive au septième rang en Abitibi-Témiscamingue avec une cote de 59,1 % tandis qu'au niveau provincial on le retrouve au neuvième rang avec une cote de 50 %. D'ailleurs, ici aussi les commentaires des infirmières renforcent cette affirmation : «les cours se donnent trop loin du lieu de résidence et s'avèrent ainsi trop onéreux», «les cours ne se donnent pas à des fréquences régulières», «le manque de flexibilité dans les horaires universitaires», «les cours se donnent les fins de semaines ou de soirs», «les études à temps partiel sont longues,

épuisantes et décourageantes», «le manque de choix de cours, surtout dans certaines localités» et «le fait de suivre des cours implique également l'abandon de la famille».

Finalement, il est à noter que dans la recherche régionale, nous retrouvons cinq motifs ayant obtenu une cote de 50 % et plus que dans la recherche de Duquette.

Les caractéristiques sociodémographiques des répondantes à ces questions dans notre étude varient quelque peu avec celles des répondantes de l'étude provinciale. En effet, en région, on retrouve plus d'infirmières mariées qu'au niveau de la province (72 % contre 67 %) et elles ont plus d'enfants de moins de 18 ans que l'ensemble des répondantes de la province (70 % contre 63 %). Les répondantes en région sont âgées de 25 et 34 ans dans une proportion de 45 %, tandis que cette proportion se situe à 66 % au niveau de la province et leur formation initiale est de type collégial dans une proportion de 85 %, comparativement à 65 % pour celles de la province.

5.3 INTERPRÉTATION FAITE PAR DUQUETTE COMPARÉE À NOTRE INTERPRÉTATION

Duquette, tout comme nous, n'est pas surpris de constater que ce sont les infirmières mariées, ayant des enfants de moins de 18 ans et travaillant à plein temps dans les centres hospitaliers, qui considèrent les motifs reliés aux conditions de travail comme étant très importants. Les principaux motifs sont : «les difficultés relatives aux libérations du travail», «l'épuisement en raison du travail» et «le manque d'intérêt à suivre des cours à cause des conditions de travail difficiles».

Ces dernières rapportent «un manque de temps pour les études à cause du travail».

Les commentaires formulés par les infirmières du Québec et celles de l'Abitibi-Témiscamingue révèlent une problématique identique à savoir : «travailler à plein temps et avoir de jeunes enfants et un mari laisse peu de temps libre pour les cours».

Au niveau des motifs reliés aux dispositions personnelles et professionnelles de l'infirmière, les commentaires des infirmières de l'enquête de Duquette rejoignent beaucoup celles des infirmières de l'Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs ont exprimé qu'elles «aimaient leur profession», «le contact avec les clients», «la pratique comme telle» et que «le fait d'avoir un baccalauréat ou un certificat n'améliorerait pas leur pratique».

Plusieurs ont également exprimé qu'elles «ne désiraient pas de formation supplémentaire, car elles disent ne pas être intéressées à occuper des postes de bureaucrate». Certaines infirmières déplorent aussi «le fait qu'on valorise davantage la formation que les années d'expérience». «Les hôpitaux, selon plusieurs infirmières, ne favorisent pas le désir de poursuivre leur formation tout en travaillant».

Par contre, dans notre étude, les réponses des infirmières par rapport à la satisfaction de la pratique infirmière sont très partagées. Plusieurs d'entre elles (51 %) se disent «satisfaites de leur pratique» et d'autres (52 %) disent «en avoir assez d'exercer la profession».

Une autre similitude entre les deux études est «la période de temps considérée comme trop longue pour obtenir un certificat ou un baccalauréat». Il peut nous apparaître raisonnable que cette démarche soit considérée par les répondantes comme requérant un effort trop grand au regard des bénéfices anticipés.

5.4 COMPARAISON AVEC UNE RECHERCHE AMÉRICAINE

Maintenant, comparons les résultats obtenus par notre recherche régionale à ceux identifiés par les chercheuses américaines Malcolm and Reuther (1988).

La recherche américaine révèle que les motifs pouvant faire obstacle au perfectionnement sont :

- . l'incertitude d'une promotion après l'obtention du diplôme;
- la non-nécessité d'avoir un baccalauréat pour exercer la profession infirmière (infirmière de chevet);
- . la non-garantie d'un meilleur salaire suite au diplôme;
- la formation en cours d'emploi suffisante pour les besoins de perfectionnement;
- le manque de support et d'encouragement à suivre des cours;
- la période de temps considérée comme trop longue pour l'obtention d'un baccalauréat;
- les cours à temps partiel.

Parmi les quinze motifs les plus influents dans notre recherche, nous retrouvons cinq des douze motifs évoqués par les chercheuses américaines, soit :

le peu d'encouragements à suivre des cours:

- la difficulté pour les études à temps partiel;
- . les promotions liées à l'ancienneté;
- . le diplôme non nécessaire;
- . la période de temps considérée comme trop longue pour l'obtention d'un baccalauréat.

Il est à noter que ces motifs ont reçu dans notre recherche régionale des cotes allant de 53,9 % à 61,2 %.

Comme nous l'avons déjà mentionné, on peut affirmer que les infirmières québécoises et américaines ont sensiblement les mêmes préoccupations et vivent également des conditions de travail très similaires.

5.5 MOTIFS LES PLUS INFLUENTS CHEZ LES RÉPONDANTES AYANT SUIVI DES COURS UNIVERSITAIRES

Comme mentionné dans la présentation des résultats, notre recherche révèle que 154 répondantes ont déjà suivi des cours universitaires sans pour autant avoir obtenu un grade universitaire, certificat ou baccalauréat.

Devant ce nombre important de réponses, il nous est apparu pertinent de vérifier si ces répondantes abandonnent leurs cours pour les mêmes raisons que celles données par les répondantes qui n'en ont jamais suivi. (Tableau 5.2)

Parmi les quatorze motifs considérés comme très influents chez les infirmières ayant suivi des cours universitaires, cinq peuvent être reliés aux conditions de travail, ces motifs indiquent : «la difficulté d'être libérée du travail», «le travail prend beaucoup de temps», «les conditions de travail difficiles», «le travail épuisant» et «les promotions liées à l'ancienneté».

Nous retrouvons également cinq motifs pouvant être reliés à l'enseignement; ces motifs indiquent : «le temps trop long pour obtenir un certificat ou baccalauréat», «la difficulté de suivre des cours à temps partiel», «les cours offerts ne s'intègrent pas à l'horaire de travail», «les cours se donnent à des endroits qui ne conviennent pas» et «les horaires de cours ne conviennent pas».

Et finalement, nous y retrouvons quatre motifs pouvant être reliés aux dispositions personnelles de l'infirmière ou à sa vie privée; ces motifs indiquent : «le peu d'encouragements ou gratifications à suivre des cours», «le manque de temps dû aux autres engagements», «les cours empiètent sur la vie privée», «le fait d'en avoir assez d'exercer la profession d'infirmière».

Nous remarquons ici que les motifs ayant obtenu des cotes très élevées, 73 % et 76 %, concernent les conditions de travail (1 et 2). Et comme cela devait être une évidence logique, le motif «il n'est pas nécessaire d'avoir un certificat ou un baccalauréat pour exercer la profession d'infirmière (question 37)» ne se retrouve pas parmi les motifs évoqués par les répondantes ayant suivi des cours universitaires.

Les motifs les plus influents, c'est-à-dire ceux ayant obtenu plus de 50 % de réponses «assez/beaucoup», sont présentés dans le tableau 5.2 de la page suivante.

TABLEAU 5.2 MOTIFS LES PLUS INFLUENTS CHEZ LES RÉPONDANTES AYANT SUIVI DES COURS UNIVERSITAIRES

	MOTIFS	NOMBRE DE RÉPONDANTES	POURCENTAGE
1.	Parce qu'il est difficile d'être libérée du travail pour suivre ces cours (20)	117	76,0
2.	Parce que mon travail prend beaucoup de mon temps (44)	112	73,0
3.	Parce qu'il faut trop de temps pour obtenir un certificat ou un baccalauréat (4)	100	65,0
4.	Parce que les conditions de travail sont devenues tellement difficiles que je n'ai plus le goût de suivre des cours (11)	99	64,3
5.	Parce que je suis déjà un peu épuisée par mon travail (38)	97	62,3
6.	Parce qu'il y a peu d'encouragements ou de gratifications à suivre des cours (5)	91	59,1
7.	Parce que je trouve difficile de suivre des cours à temps partiel (48)	87	56,5
8.	Parce qu'en général, les cours offerts ne s'intègrent pas à mon horaire de travail (50)	86	56,0
9.	Parce que souvent les cours se donnent à des endroits qui ne me conviennent pas (2)	85	55,2
10.	Parce qu'avec tous mes autres engagements, je n'ai tout simplement pas le temps	83	54,0
11.	Parce que le fait de suivre des cours empiète trop sur ma vie privée (7)	82	53,2
12.	Parce que parfois j'en ai assez d'exercer la profession d'infirmière (29)	79	51,3
13.	Parce que les horaires de cours ne me conviennent pas (36)	79	51,3
14.	Parce que souvent les promotions sont liées à l'ancienneté plutôt qu'à la formation (49)	78	51,0

5.6 MOTIFS LES PLUS INFLUENTS CHEZ LES RÉPONDANTES N'AYANT SUIVI AUCUN COURS UNIVERSITAIRE

La compilation des questionnaires nous révèle que 190 répondantes n'ont suivi aucun cours universitaire.

Après avoir fait ressortir séparément les motifs les plus influents chez ces répondantes, nous constatons que dix-sept motifs ressortent comme très influents, c'est-à-dire ayant obtenu plus de 50 % de réponses «assez et beaucoup». Le tableau 5.3 nous présente les motifs les plus influents chez nos répondantes. Ces motifs sont classés par ordre d'importance.

Les trois premiers motifs ont des cotes élevées allant de 71 % à 74 %. Six d'entre eux ont des taux variant de 60 % à 64 % et les huit derniers motifs présentent des cotes allant de 51 % à 58 %.

Parmi ces motifs, cinq sont reliés aux conditions de travail, huit sont reliés à la vie personnelle ou professionnelle de l'infirmière et trois sont reliés aux conditions d'enseignement.

Les motifs reliés aux conditions de travail sont : «le travail prend beaucoup de temps», «la difficulté d'être libérée du travail», «les conditions de travail difficiles», «le travail épuisant», «les promotions liées à l'ancienneté».

Les motifs reliés à la vie personnelle et professionnelle de l'infirmière indiquent : «le peu d'encouragements ou de gratifications à suivre des cours», «le manque de temps dû aux autres engagements», «les cours impliquent une perte de revenu», «la pratique professionnelle satisfaisante», «la non-nécessité d'avoir un certificat ou un baccalauréat pour exercer la profession»,

«les cours empiètent sur la vie privée», «les dépenses indirectes sont excessives», «le fait d'en avoir assez d'exercer la profession d'infirmière», «le fait de ne pas vouloir sacrifier le temps libre» (Tableau 5.3).

Et finalement, trois motifs sont reliés aux conditions d'enseignement, soit «le temps trop long pour obtenir un certificat ou un baccalauréat», la «difficulté de suivre des cours à temps partiel» ainsi que les «cours offerts ne s'intègrent pas à l'horaire de travail».

A première vue, il est surprenant de constater que malgré la dénonciation faite par plusieurs instances en regard des conditions de travail difficiles, ce ne sont pas les motifs reliés à ces conditions qui ressortent prioritairement. En effet, les motifs reliés à la vie personnelle représentent la moitié des motifs considérés comme très influents, soit huit sur dix-sept. Par contre, parmi les trois motifs ayant obtenu les cotes les plus élevées (71 %, 72 % et 74 %), deux concernent les conditions de travail et un est relié aux conditions d'enseignement.

TABLEAU 5.3 MOTIFS LES PLUS INFLUENTS CHEZ LES RÉPONDANTES N'AYANT SUIVI AUCUN COURS UNIVERSITAIRES

	MOTIFS	NOMBRE DE REPONDANTES	POURCENTAGE
1.	Parce que mon travail prend beaucoup de mon temps (44)	141	74,0
2.	Parce qu'il faut trop de temps pour obtenir un certificat ou un baccalauréat (4)	136	72,0.
3.	Parce qu'il est difficile d'être libérée du travail pour suivre des cours (20)	135	71,0
4.	Parce que les conditions de travail sont devenues tellement difficiles que je n'ai plus le goût de suivre des cours (11)	122	64,0
5.	Parce qu'il y a peu d'encouragements ou de gratifications à suivre des cours (5)	119	63,0
5.	Parce que je suis un peu épuisée par mon travial (38)	119	63,0
6.	Parce que je trouve difficile de suivre des cours à temps partiel (48)	116	61,0
6.	Parce qu'avec tous mes autres engagements, je n'ai tout simplement pas le temps (3)	115	60,0
7.	Parce que suivre des cours implique une perte de revenu (8)	113	58,0
8.	Parce que je suis satisfaite de ma pratique professionnelle (42)	111	58,0
8.	Parce qu'en général les cours offerts ne s'intègrent pas à mon horaire de travail (50)	111	58,0
8.	Parce que je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avoir un certificat ou un baccalauréat pour exercer ma profession (37)	111	58,0
9.	Parce que souvent les promotions sont liées à l'ancienneté plutôt qu'à la formation (49)	108	57,0
9.	Parce que le fait de suivre des cours empiète trop sur ma vie privée (7)	109	57,0
10.	Parce que les dépenses indirectes (gardienne, déplacements, nourriture, etc.) me semblent excessives (27)	98	52,0
10.	Parce que parfois j'en ai assez d'exercer la profession d'infirmière (29)	99	52,0
11.	Parce que je ne veux pas sacrifier le peu de temps libre dont je dispose	97	51,0

5.7 COMPARAISON ENTRE LES MOTIFS DES RÉPONDANTES AYANT SUIVI DES COURS ET CELLES N'AYANT SUIVI AUCUN COURS

Le tableau 5.4 de la page suivante nous présente les motifs les plus influents chez nos deux catégories de répondantes. Nous remarquons, tout d'abord, que les huit premiers motifs considérés comme très influents chez les répondantes ayant suivi des cours universitaires se retrouvent également parmi les huit premiers chez les répondantes n'ayant pas suivi de cours.

Les motifs suivants : «le travail prend beaucoup de temps», «le temps trop long pour obtenir un baccalauréat», «la difficulté d'être libérée du travail» et «les conditions de travail difficiles», sont très importants pour les deux catégories de répondantes et les cotes sont sensiblement similaires. Il est important de souligner que malgré l'importance accordée de façon presque identique à ces motifs, nos deux catégories de répondantes réagissent différemment à ces motifs.

On peut facilement imaginer le courage et la détermination dont doivent faire preuve les répondantes ayant suivi des cours pour surmonter ces obstacles. On peut aussi facilement penser que ces obstacles découragent les infirmières qui abandonnent leurs études sans avoir obtenu leur diplôme.

TABLEAU 5.4 COMPARAISON ENTRE LES MOTIFS DES RÉPONDANTES AYANT SUIVI DES COURS UNIVERSITAIRES ET CELLES N'AYANT SUIVI AUCUN COURS

RÉPONDANTES AYANT SUIVI DES COURS			
RANG	MOTIFS	POURCENTAGE	
1	Difficulté d'être libérée du travail (20)	76,0	
2	Travail prend beaucoup de temps (44)	72,7	
3	Trop de temps pour obtenir certificat ou baccalauréat (4)	64,9	
4	Conditions de travail tellement difficiles (11)	64,3	
5	Travial épuisant	62,3	
6	Peu d'encouragement	59,1	
7	Difficulté cours à temps partiel (48)	56,5	
8	Cours ne s'intègrent pas à l'horaire de travail (50)	55,8	
9	Endroits des cours ne conviennent pas (2)	55,3	
10	Trop d'engagements (3)	53,9	
11	Cour empiètent sur vie privée (7)	53,2	
12	Assez d'exercer la profession d'infirmière (29)	51,3	
13	Horaires de cours ne conviennent pas (36)	51,3	
14	Promotions liées à l'ancienneté (49)	50,6	

RÉPONDANTE N'AYANT PAS SUIVI DE COURS			
RANG	MOTIFS	POURCENTAGE	
1	Travail prend beaucoup de temps (44)	74,0	
2	Trop de temps pour obtenir certificat ou baccalauréat (4)	72,0	
3	Difficulté d'être libérée du travail (20)	71,0	
4	Conditions de travail tellement difficiles (11)	64,0	
5	Peu d'encouragements (5)	63,0	
5	Épuisée par mon travail (38)	63,0	
6	Difficulté pour études à temps partiel (48)	61,0	
6	Trop engagements (3)	61,0	
7	Implique perte de revenu (8)	60,0	
8	Satisfaite de pratique professionnelle (42)	58,0	
8	Cours ne s'intègrent pas à l'horaire de travail (50)	58,0	
8	Pas nécessaire certificat ou baccalauréat pour exercer profession (37)	58,0	
9	Promotion liées à l'ancienneté (49)	57,0	
9	Cours empiètent sur vie privée (7)	57,0	
10	Dépenses indirectes excessives (27)	52,0	
10	Assez d'exercer la profession d'infirmière (29)	52,0	
11	Veux pas sacrifier temps libre	51,0	

Les motifs reliés aux conditions d'enseignement sont également similaires chez les deux catégories de répondantes, soit «le temps trop long pour l'obtention d'un baccalauréat», «la difficulté de suivre des cours à temps partiel», «les cours ne s'intègrent pas à l'horaire de travail», «les endroits des cours ne conviennent pas» et «l'horaire des cours ne convient pas».

Par contre les motifs reliés à la vie personnelle et professionnelle ressortent de façon plus majoritaire chez les répondantes n'ayant suivi aucun cours universitaires. Ceux-ci sont au nombre de huit pour cette catégorie de répondante tandis qu'on en retrouve que quatre chez les répondantes ayant suivi des cours.

Et finalement, il apparaît plus ou moins surprenant de retrouver le motif «j'en ai assez d'exercer la profession d'infirmière (question 29)» chez les répondantes ayant suivi des cours universitaires. Car, selon les commentaires apportés par les infirmières, plusieurs d'entre elles suivent ou désirent suivre des cours autres qu'en nursing.

5.8 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTES AYANT SUIVI DES COURS UNIVERSITAIRES ET DE CELLES N'AYANT SUIVI AUCUN COURS

Lorsque nous comparons ces caractéristiques chez les deux catégories de répondantes, au tableau 5.5 de la page suivante, nous remarquons des différences qui, croyons-nous, peuvent expliquer pourquoi une grande majorité d'infirmières ne s'engagent pas dans un processus de perfectionnement.

TABLEAU 5.5 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTES AYANT SUIVI DES COURS UNIVERSITAIRES ET DE CELLES N'AYANT SUIVI AUCUN COURS

VARIABLES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	RÉPONDANTES AYANT SUIVI DES COURS UNIVERSITAIRES	RÉPONDANTES AVEC AUCUN COURS UNIVERSITAIRE
STATUT D'EMPLOI		
. Plein temps	52,0 %	46,0 %
.Temps partiel (incluant occasionnel)	48,0 %	54,0 %
SECTEUR D'EMPLOI		
.Centre hospitalier	71,0 %	87,0 %
.Centre d'accueil, santé communautaire et autres	29,0 %	13,0 %
OCCUPATION PRINCIPALE		
. Infirmière de chevet	41,0 %	51,0 %
.Coordonnatrice, infirmière-chef ou autres	59,0 %	49,0 %
CHAMPS D'ACTIVITÉS		
.Médecine-chirurgie	-	20,0 %
.Équipe volante	20,0 %	18,0 %
.Gérontologie-gériatrie	20,0 %	-
FORMATION INITIALE		
.Cégep	83,0 %	88,0 %
.Hôpital	17,0 %	12,0 %
PRÉSENCE ENFANT 18 ANS ET MOINS	66,0 %	73,0 %
ÉTAT CIVIL		
.Célibataire ou autres	36,0 %	32,0 %
.Mariée	64,0 %	68,0 %
ÂGE		
.25-34 ans	43,0 %	46,0 %

Nous remarquons tout d'abord qu'il y a un plus grand nombre d'infirmières chez les répondantes ayant suivi des cours universitaires qui travaillent à plein temps, soit 52 % contre 46 % chez celles n'ayant suivi aucun cours.

Nous remarquons également qu'une plus grande proportion d'infirmières n'ayant suivi aucun cours travaillent dans un centre hospitalier, soit 87 % contre 71 % chez celles ayant suivi des cours. L'occupation principale des infirmières n'ayant pas suivi de cours est l'infirmière de chevet, ce qui représente 10 % de plus (51 %) que le nombre d'infirmières ayant suivi des cours (41 %).

Une proportion équivalente de ces deux catégories d'infirmières travaillent dans les équipes volantes (18 % et 20 %). Par contre, les répondantes n'ayant pas suivi de cours travaillent majoritairement en médecine/chirurgie (20 %), tandis que celles ayant suivi des cours travaillent en gérontologie/gériatrie (20 %).

Chez les deux catégories de répondantes, la majorité d'entre elles sont diplômées du cégep (85 % et 88 %). On note, par contre, une plus grande proportion d'infirmières ayant des enfants de 18 ans et moins chez les répondantes n'ayant pas suivi de cours (73 % contre 66 %). On note également un peu plus d'infirmières qui sont mariées chez les répondantes n'ayant suivi aucun cours (68 % et 64 %). Une plus grande proportion d'infirmières chez les répondantes n'ayant pas suivi de cours se situent entre 25-34 ans (46 % - 43 %).

A la lumière de ces observations, nous constatons que les répondantes n'ayant pas suivi de cours universitaires présentent des conditions de travail et de vie personnelle plus difficiles que celles ayant suivi des cours.

Par exemple, les répondantes qui ne travaillent pas à temps plein présentent un plus faible revenu, donc moins d'argent pour suivre des cours. Les infirmières travaillant en centre hospitalier ont moins de facilité pour suivre des cours. Egalement, le fait d'avoir des enfants de moins de 18 ans diminue la disponibilité à suivre des cours.